



CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIÈRE DU BÂTIMENT

DOSSIER N° 7363 - 00

ATTESTATION GENERALE 2014

Le soussigné,

Philippe CHARPY,

agissant en qualité de Président du Directoire de la **CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIERE DU BATIMENT**,

Atteste que la **CHABERT IMMOBILIER**

dont le siège social est à : **2 RUE MIRABEAU - 34300 AGDE**

a conclu avec notre Etablissement une Convention de cautionnement comportant **Garantie de Livraison au prix convenu**, prévues par les Articles L 231.2 (k) et L 231.6 du Code de la Construction et de l'Habitation et concernant les contrats de construction de Maisons Individuelles régis par la Loi du 19 décembre 1990 et le décret du 27 novembre 1991.

Seule une attestation nominative délivrée au nom du Maître d'ouvrage, par la Caisse de Garantie, justifiera de la mise en place de cette Garantie et la rendra effective.

Fait à Paris, le 14 janvier 2014

CGI-BATIMENT, par délégation,
KOHLER ASSURANCES SAS
20 rue Drouot - 75009 Paris
RCS Paris 351 85 919

Siège Social et bureaux: 6 rue La Pérouse - 75784 Paris Cedex 16

Tél. 01 47 20 45 45 - Fax 01 47 23 58 25 - www.cgibat.fr

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 20887500 Euros, régie par le Code des Assurances
RCS Paris B 432 147 049 - Code APE 6512 Z - N° de TVA intracommunautaire FR 75432147049